

4435

c.i.l.s.s.

club du sahel



colloque de nouakchott

la politique céréalière dans les pays du sahel

présentation générale du colloque

Nouakchott, 2-6 juillet 1979

République Islamique de Mauritanie

ELEMENTS D'UNE PRESENTATION DU COLLOQUE DE NOUAKCHOTT
(Partie technique)

Pourquoi un Colloque sur les politiques céréalières ?

La 3ème réunion du Club du Sahel tenue à Amsterdam en novembre 1978 a été l'occasion d'un débat sur les politiques céréalières.

Ce débat a permis aux participants - Sahéliens et membres de la Communauté internationale - de mieux prendre conscience qu'il ne suffisait pas, pour accroître la production de céréales, de préparer et d'exécuter des projets de première et de deuxième génération, mais qu'il fallait aussi mettre en oeuvre une politique céréalière globale, incluant les problèmes de commercialisation, de prix et de stockage, et cohérente avec les objectifs poursuivis.

La 3ème réunion a conclu en demandant au Groupe de Travail ad hoc créé par le CILSS et le Club, de rassembler les éléments nécessaires pour que chacun des Etats puisse définir sa propre politique céréalière, globale et cohérente.

Le Conseil des Ministres du CILSS a entériné cette suggestion et a décidé l'organisation d'une réunion élargie à cet effet.

Il a paru opportun aux secrétariats du Club et du CILSS de donner à cette réunion la forme d'un colloque où serait exposé l'essentiel des travaux déjà faits concernant les politiques céréalières, où chacun pourrait apporter la contribution de son expérience et de ses réflexions; un colloque qui soit un forum pour des discussions très libres et d'où chacun puisse repartir avec une vue plus claire des problèmes communs à tout le Sahel et avec des éléments pour proposer une nouvelle politique céréalière nationale.

.../...

Les documents préparatoires

Des documents préparatoires ont été élaborés pour le Colloque dans un double but :

- apporter aux participants une bonne information de base sur la situation actuelle de l'alimentation et de la production céréalière au Sahel et sur les expériences, sahéliennes et non sahéliennes, en matière de politique céréalière;
- faire part des travaux déjà rédigés sur la question et provoquer une réflexion fructueuse des participants.

L'attention des participants est attirée sur les documents qui sont une introduction directe aux débats, lesquels pourraient être orientés vers trois thèmes principaux :

- la situation alimentaire et ses perspectives
- l'économie de la production et la politique des prix des céréales des pays du Sahel
- la politique de commercialisation et de stockage des céréales dans le Sahel.

Ces documents font le point des travaux sur la situation alimentaire et sur chacun des aspects fondamentaux d'une politique céréalière. Ils ont été conçus pour provoquer un échange de vues. Ils n'expriment pas nécessairement l'opinion des Secrétariats du CILSS et du Club, mais constituent des documents de travail que les Secrétariats espèrent utiles au Colloque.

Les thèmes de discussion

La meilleure introduction au Colloque est sans doute la constatation faite par le rapport sur la commercialisation : entre la période précédant la sécheresse et la période suivant celle-ci, la production céréalière a augmenté de 11%, alors

qu'il a fallu accroître les quantités livrées à la population de 16%. On pourrait ajouter que la population a dû s'accroître de plus de 20% durant le même laps de temps.

Même s'il faut interpréter avec prudence des statistiques* souvent douteuses, cela est bien le signe que la production céréalière est loin de suivre l'évolution démographique. Peut-être ne croît-elle qu'à une vitesse moitié moindre.

Une conclusion s'impose donc : les mesures, en matière de production céréalière, adoptées jusqu'à présent ne sont pas, dans leur ensemble, satisfaisantes et il est douteux qu'elles puissent conduire à l'autosuffisance alimentaire que les Sahéliens se sont fixés comme objectif.

Que faut-il donc changer pour définir des politiques céréalières globales et cohérentes ?

- Ne faut-il pas d'abord disposer des éléments statistiques indispensables à une appréciation de la situation présente afin de construire avec sécurité les perspectives pour l'avenir ? Une réflexion sérieuse doit être engagée sur ce thème afin de proposer toutes les mesures immédiates et à plus long terme qu'il faut envisager pour remédier à la situation actuelle à partir de laquelle on risque de commettre des erreurs graves d'appréciation.

- Faut-il réformer l'organisation des circuits céréaliers ? Le rapport sur la politique de commercialisation présente les quatre options possibles pour cette organisation. Mais, au-delà de la confrontation entre les avantages et les inconvénients de chaque option, le rapport pose une question qui est assurément fondamentale : avant d'adopter une nouvelle organisation, ne faut-il pas s'assurer que chacun des acteurs qui interviennent dans le circuit céréalière est capable de jouer le rôle qu'on attend de lui ? Ne faut-il pas d'abord analyser les relations entre les acteurs et bâtir une nouvelle politique à partir de cette analyse à la base ? N'est-ce pas la voie pour disposer d'une stratégie qui ne soit pas seulement construction intellectuelle mais qui soit en prise avec la réalité ?

* Le rapport sur le stockage des céréales donne des chiffres différents, mais aboutit aux mêmes conclusions.

Tout ceci peut constituer un thème, fort vaste, de discussion qui doit également prendre en compte les problèmes de stockage lesquels font partie intégrante de la problématique des circuits de commercialisation. En effet la voie de l'autosuffisance alimentaire passe par la production d'excédents de céréales et par leur stockage. Les travaux récents ont montré l'intérêt des méthodes traditionnelles de stockage. Comment encourager ce stockage traditionnel ? et de quelle manière le combiner avec des stocks régulateurs constitués selon des techniques modernes ? enfin, ne faut-il pas, si la politique céréalière doit s'orienter vers la production habituelle d'excédents, se pencher sur le problème de l'utilisation et de la transformation de ces excédents ?

Autre question : comment faut-il fixer les prix des céréales ? Le document sur le sujet montre que les prix actuels n'incitent guère le paysan à cultiver des céréales pour les commercialiser. Comment accéder à un système où les cultures céréalières deviendraient des cultures de rente ? Faut-il relever le prix d'achat aux producteurs ? Mais, toute action sur les prix est délicate, compte tenu des nombreuses répercussions, parfois inattendues, qu'elle peut avoir. Comment agir et éviter des conséquences inacceptables pour les consommateurs urbains ou des modifications des structures de consommation qui rendraient difficile, à l'avenir, l'autosuffisance alimentaire ? Enfin, faut-il essayer de stabiliser les prix et comment ?

Suggestions pour le déroulement du Colloque

En organisant ce Colloque sur les politiques céréalières, les Secrétariats du CILSS et du Club sont très conscients des difficultés inhérentes à cette opération.

D'une part, le sujet traité est fort vaste. Chaque thème abordé appelle irrésistiblement l'évocation de plusieurs autres thèmes liés qui ne sont pas nécessairement secondaires par rapport

au thème principal. Il serait souhaitable, pour l'efficacité du Colloque, que chaque participant ait à coeur de **concentrer** la discussion sur les thèmes majeurs suggérés ci-dessus.

D'autre part, le Colloque doit essayer d'éviter deux écueils :

- celui d'une discussion trop générale et théorique qui, ne s'appuyant pas sur des données et des expériences concrètes, serait peu profitable aux participants;
- celui de n'aborder que les problèmes particuliers à chaque Etat et de ne pas prendre assez de recul pour dégager des orientations générales, utilisables par tous.

Il serait regrettable que le Colloque ne soit qu'une discussion académique. Il serait vain d'attendre du Colloque des solutions passe-partout applicables à toutes les situations particulières, et il serait aussi vain d'attendre qu'elles résolvent les problèmes de politique céréalière spécifiques à chaque Etat.

L'idéal serait que chaque participant tire profit des travaux déjà faits, des expériences de ses collègues et de la réflexion en commun sur ces travaux et ces expériences, et qu'il reparte de Nouakchott, non pas avec des solutions toutes prêtes, mais avec des éléments qui lui permettront de participer à la construction d'une politique céréalière pour l'avenir, plus efficace que celle du passé. Le CILSS, le Club du Sahel, le Groupe de Travail ad hoc seront toujours prêts à aider, dans la mesure de leurs moyens, les Etats qui manifesteront leur intérêt pour les recommandations que pourra adopter le Colloque.